

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014047

Signataire : ABW/PC

**OBJET : Désignation du représentant auprès de l'association Football Club Municipal d'Aubervilliers.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Football Club Municipal d'Aubervilliers et notamment l'article 9 ;

Considérant que l'objet statutaire de l'association Football Club Municipal d'Aubervilliers présente un intérêt local et concorde avec les objectifs de l'action municipale ;

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DESIGNE** au Conseil d'Administration du Football Club Municipal d'Aubervilliers :

- M. Jean-Jacques KARMAN

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI



Reçu en Préfecture le 23/05/2014

Publié le 23/05/2014

Certifié exécutoire le 23/05/2014

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

